

# PROCES-VERBAL

## Séance du 13 mai 2024 à 20h00

Nom	Prénom	Qualité
RIVIERE	Jean-Paul	Président de la séance
BAS BELIN GRAPPEY ROGER	Patrick Emmanuel Fabien Bernadette	Conseillers municipaux présents
		Excusés
PATIN	Didier	Secrétaire de séance

### Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 6

Nombre de conseillers pour quorum : 4

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 6

Le quorum est donc atteint.

---

### Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

- Approbation du Procès-verbal du 12/04/2024
- Approbation du plan de zonage assainissement
- Anti-virus
- Mur de l'ancienne fontaine rue Haute
- Questions diverses

---

### Les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

#### **Délibération n°16-2024**

**Rapport présenté par RIVIERE J.P.**

**Contenu du rapport :** Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal une étude et une proposition de plan de zonage d'assainissement effectué par l'entreprise GEOPROTECH.

Le Conseil Municipal retient la solution d'assainissement collectif et soumet le projet à enquête publique.

**Mode de scrutin :** ordinaire

**Rapport adopté :** à l'unanimité : 6 pour : contre :

---

### Teneur des discussions au cours de la séance

1. Le Conseil Municipal approuve le Procès-verbal du 12/04/2024.
2. L'anti-virus de la mairie arrivant à expiration, le Conseil Municipal a décidé de renouveler celui-ci via Bitdefender et de conserver la sauvegarde extérieure auprès de la société Xefi.
3. Le mur de l'ancienne fontaine rue Haute étant dégradé, le Conseil Municipal a décidé de procéder à des travaux de remise en état du celui-ci par leur soin. Les travaux sont envisagés pour fin juin.

Jean-Paul RIVIERE, Maire

PATIN Didier, secrétaire de séance